

Audiovisuel public

Pas de vente à la découpe !

Des moyens pour le développer !

Les salariés de l'audiovisuel public sont dans la rue aujourd'hui, inquiets mais déterminés. Ils ont raison et le Parti Communiste est à leur côté.

Assez d'hypocrisie ! Derrière les beaux discours sur la télévision publique, les intentions véritables du gouvernement apparaissent au grand jour : assécher les financements de l'audiovisuel public pour préparer la vente à la découpe ou la privatisation des chaînes sur lesquelles guignent les affairistes qui veulent rentrer dans le cercle fermé du business médiatique et des « faiseurs d'opinion ».

Les choix de Nicolas Sarkozy ne trompent personne. Alors que le paysage médiatique ne cesse de se concentrer entre quelques mains, amis du Président, celui-ci veut aller plus loin et préparer la réduction du périmètre de l'audiovisuel public :

- en réduisant son attractivité par des moyens peaux de chagrin (suppression brutale de la publicité sans contrepartie sérieuse) ;
- en renonçant au principe de deux grandes chaînes publiques nationales généralistes (illustré par exemple par le projet de suppression du journal télévisé national sur France 3)
- en préparant la grande braderie sur les moyens de production et d'information régionale (notamment le projet de privatisation des décrochages régionaux de France 3 au profit de groupes de la presse quotidienne régionale déjà très concentrée).

Il faut mettre en échec ce projet

Et il faut une grande réforme de l'audiovisuel public en France, pour étendre et garantir son financement. L'étendre pour qu'il puisse produire des programmes de qualité, être un soutien réel à la création, mailler étroitement l'ensemble de notre territoire pour être au plus près de l'information locale, du terrain mais également réunir les moyens pour le rayonnement planétaire de la francophonie et de son interaction avec toutes les cultures. Il faut enfin lui donner les moyens de prendre le virage technologique du numérique, de l'Internet et de la TNT c'est à dire de la diversification des canaux de diffusion de ses programmes. Ces défis sont essentiels et urgents. Ils appellent un effort budgétaire significatif et donc de revisiter les modes de financement.





PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à la création d'une commission d'enquête sur le financement de l'audiovisuel public permettant sa pérennité et son développement.

(Présentée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

PRÉSENTÉE

PAR MME MARIE-GEORGE BUFFET, MME HÉLÈNE AMIABLE, MM. FRANÇOIS ASENSI, ALAIN BOCQUET, PATRICK BRAOUZÉC, JEAN-PIERRE BRARD, JEAN-JACQUES CANDELIÈRE, ANDRÉ CHASSAIGNÉ, JACQUES DESALLANGRE, MME JACQUELINE FRAYSSE, MM. ANDRÉ GERIN, PIERRE GOSNAT, MANDIE GREMETZ, JEAN-PAUL LECOQ, ROLAND MUZEAU, DANIEL PAUL, JEAN-CLAUDE SANDRIER ET MICHEL VAXÈS.

députés.

Marie-George Buffet a déposé à l'Assemblée Nationale une demande de création d'une commission d'enquête sur l'avenir de l'audiovisuel public et son financement.

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0598.asp>

En savoir plus

Le collectif médias du PCF tient à votre dispositions pour une appropriation populaire des médias



Pour l'obtenir, contactez nous
(medias@pcf.fr)

États-Généraux des médias

Le Parti Communiste a répondu à l'appel pour des États des médias en mai prochain. Il y apporte tout son soutien et y participera.

Refinancer l'audiovisuel public

Les communistes ne font pas mystère de leur choix d'aller vers la suppression de la publicité sur le service public. C'est un choix de société, un choix profond, mais aussi un levier pour permettre aux chaînes publiques de sortir de la logique infernale dans laquelle elles se trouvent embarquées, faute de moyens : une course à l'audimat qui les a progressivement conduites à adopter les mêmes méthodes, les mêmes types de programmes que ceux des chaînes privées, s'écartant de leurs missions de service public pour faire la place au populisme de rigueur.

Faire ce choix sérieusement suppose des modes de financements sérieux à l'issue d'un débat qui engage les personnels et au-delà, la nation toute entière. C'est dans cet état d'esprit que Marie-George Buffet a déposé à l'Assemblée Nationale, et au nom du groupe Communiste, une résolution visant à la création d'une commission d'enquête sur le financement de l'audiovisuel public permettant sa pérennité et son développement.

Nous avançons deux pistes

- La redevance audiovisuelle doit être confirmée comme principale ressource et être augmenté globalement. Pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des ménages, nous proposons qu'elle soit modulée en fonction des revenus des foyers.
- Une taxation à hauteur 5% de l'ensemble du chiffre d'affaire de la publicité, y compris le hors média.

Ces deux mesures, dont les conditions de mise en œuvre doivent faire l'objet d'un grand débat national, permettront non seulement d'aller vers la suppression de la publicité sur les antennes mais également de dégager des marges de manoeuvre nouvelles pour assurer le développement d'un véritable pôle public des médias, qui rassemblerait les chaînes et radios publiques, des moyens de production et de diffusion, mais également l'AFP et l'INA.

Mais parce qu'un financement public intégral ne doit pas s'accompagner d'un retour à l'ORTF, ce sont aussi de nouvelles formes de gestion qu'il faut inventer. Il faut démocratiser le fonctionnement du service public, en mettant un terme aux nominations « politiques » relayées par le CSA et en construisant les formes de gouvernance associant les salariés et les usages du service public. Nous proposons d'un Conseil Supérieur des médias associant élus, professionnels et citoyens.

Parti Communiste Français - Le 22 mai 2007

Plus d'information : <http://www.pcf.fr/spip.php?article29>

Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens pour changer les politiques en France et en Europe

- Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français
- Je décide d'être membre du Parti communiste français
- Je verse _____ euros (chèque à: Association de financement du PCF)

Prénom et nom : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Courrier électronique : _____

Renvoyer à : Parti communiste français - 2 pl. du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19 / T : 01 40 40 12 12 / @ : medias@pcf.fr - W : www.pcf.fr